



Communiqué de presse

Luxembourg, le 15 mai 2013

Registre National du Cancer :

Une première pour le Luxembourg, une plus-value pour les patients.

Lancement officiel: Mercredi 15 Mai 2013 à 14h30

En Juillet 2011, Monsieur le Ministre de la Santé Mars Di Bartolomeo décidait de mettre en place le premier Registre National du Cancer (RNC) au Luxembourg. C'est désormais officiel, le registre a été lancé ce mercredi 15 Mai 2013 en présence de la presse et pour la première fois, le pays met en place un outil unique lui permettant de suivre à la fois l'incidence des cancers, leur prise en charge mais aussi la survie des patients. Le Registre National du Cancer suit la trace d'autres pays Européens et s'annonce d'ores et déjà comme une véritable avancée au Luxembourg et une plus-value incontestable pour les patients. Le Centre de Recherche Public de la Santé (CRP-Santé) pilote le projet en tant qu'Institution Responsable en liaison avec les hôpitaux et les autres acteurs clés du domaine du Cancer au Luxembourg.*

Un registre d'abord au service de la population

C'est un fait, depuis plusieurs années le Luxembourg voyait la nécessité d'un Registre National du Cancer. Certes, il disposait depuis longtemps d'un registre morphologique des tumeurs développé par le Laboratoire National de Santé, mais n'ayant pas de Registre National du Cancer, plusieurs problématiques se posaient au pays :

- Tout d'abord, toute comparaison des résultats du pays avec les résultats internationaux était rendue impossible
- De plus, aucune donnée standardisée ne pouvant être émise et le nombre de cancers étant en augmentation, il devenait urgent de pouvoir reposer les analyses et les résultats sur des données objectives issues d'un registre.
- Enfin, la législation européenne évoluant, le Luxembourg se devait d'offrir davantage de transparence aux citoyens quant aux prises en charge des patients mais aussi aux résultats inhérents à ces prises en charge.

Le Registre National du Cancer a été présenté officiellement ce mercredi 15 Mai en présence de :

- Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé
- Dr. Danielle Hansen-Koenig, Directeur de la Santé, Présidente du Comité de Pilotage Registre National du Cancer
- Dr. Renée Otter, CRP-Santé, Expert international chargée de conseiller le Luxembourg pour la mise en place du Registre National du Cancer
- Dr. Michel Untereiner, Directeur Centre François Baclesse, Responsable Scientifique du Registre National du Cancer.
- Dr. Sophie Couffignal, Centre d'Etudes en Santé, CRP-Santé, Responsable Opérationnelle du Registre National du Cancer
- Les Membres du Comité de Pilotage Registre National du Cancer

Lors de cette conférence de presse, ont également été lancés et présentés le site web www.rnc.lu ainsi que les newsletters et autres outils de communication relatifs au Registre National du Cancer.

Quelles attentes, quelles ambitions?

Le Registre National du Cancer est avant tout un recueil « continu, systématique, exhaustif et non redondant » de données. Le Règlement grand-ducal instituant le Registre National du Cancer (RNC) a été publié au mémorial A-79 **en date du 29 Avril 2013**. Il définit le RNC, les informations qui y sont collectées ainsi que les modalités et conditions de fonctionnement du registre.



Les données engloberont l'ensemble des nouveaux cas de cancers diagnostiqués et/ou traités :

- Au sein de la population résidant au Luxembourg
- Chez les personnes non résidentes afin d'obtenir une vue pertinente et représentative de l'ensemble des patients pris en charge suite à un cancer au Luxembourg.

A moyen terme, le Registre National du Cancer aura pour objectifs de :

- Mieux évaluer la qualité des soins de santé prodigués aux patients cancéreux
- Permettre de lancer et/ou de renforcer des campagnes de prévention et de dépistage du cancer
- Mettre en place un monitoring du Plan Cancer, et la planification des ressources qui lui seront nécessaires. Ce plan Cancer n'est autre que l'ensemble des actions et programmes couvrant tous les domaines d'une politique globale de lutte contre le cancer (domaine préventif, curatif, palliatif, psychosocial, recherche)
- Mieux comprendre et mieux surveiller l'évolution des cancers
- Permettre un soutien à la recherche épidémiologique et clinique.

Types de Cancer répertoriés:

Le Registre National du Cancer va permettre de répertorier tous les nouveaux cas de cancer, avec une attention particulière pour les cancers suivants :

- Cancer du sein
- Cancer du colon
- Cancer du poumon
- Cancer de la prostate
- Cancer du sang
- Cancer de la peau

A propos du Plan Cancer :

Le cancer reste la deuxième cause de décès et une importante cause de morbidité dans notre pays. Il reste source de grandes souffrances, d'angoisses et de dégradations de la qualité de vie. Il doit être combattu sur tous les plans : préventif, curatif, palliatif, psychosocial, recherche.

De nombreuses initiatives ont été prises dans ce domaine au cours des dernières années et le Registre National du Cancer s'intègre dans un plan cancer global, qui se construit pièce par pièce et suit trois objectifs majeurs :

- réduire le nombre de malades du cancer
- réduire le nombre de décès dus au cancer
- améliorer la qualité de vie des patients

Le plan cancer s'articule sur les trois valeurs fondamentales sur lesquelles se base notre système de santé:

- L'équité d'accès aux services préventifs, de dépistage et de soins
- La solidarité entre malades et personnes en bonne santé
- Le droit du patient à l'information et au respect de son libre arbitre



*** Les sources et partenaires du Registre National du Cancer**

Les sources principales sont :

- Le Laboratoire National de Santé (LNS)
- les Registres Hospitaliers du Cancer, implémentés dans les 5 hôpitaux (Centre Hospitalier du Luxembourg (CHL), Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM), Centre Hospitalier du Nord (CHdN), Centre Hospitalier du Kirchberg (CHK), ZithaKlinik) et le Centre national de radiothérapie François Baclesse (CFB).

Les sources complémentaires sont:

- La Direction de la Santé : certificats de décès
- Le Programme Mammographie
- Le registre d'Etat Civil
- La Caisse Nationale de Santé (CNS) et le Régime Commun d'Assurance Maladie des Communautés Européennes (RCAM)
- Le Contrôle Médical de la Sécurité Sociale (CMSS)
- Les laboratoires privés d'analyses médicales (laboratoires Ketterthill, laboratoires réunis, laboratoire Les Forges du Sud)
- Les médecins.

Les partenaires :

Les acteurs suivants soutiennent activement le RNC :

- la Fondation Cancer
- la Société Luxembourgeoise de Chirurgie viscérale
- la Société Luxembourgeoise de Dermatovénéréologie
- la Société Luxembourgeoise de Gastroentérologie
- la Société Luxembourgeoise de Gynécologie Obstétrique
- la Société Luxembourgeoise d'Oncologie
- la Société Luxembourgeoise de Pneumologie
- la Société Luxembourgeoise d'Urologie

Contacts presse :

<u>Ministère de la Santé</u> Sneja DOBROSAVLJEVIC Responsable Communication Tél.: (+352) 247-85 529	<u>CRP-Santé</u> Aurélia DERISCHEBOURG Responsable Communication Tél.: (+352) 26 970 893
---	--